



L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Ville de L'Assomption présente un budget 2022 qui permet de limiter le fardeau fiscal des Assomptionnistes

L'ASSOMPTION, LE 15 DÉCEMBRE 2021 – Le conseil municipal de la Ville de L'Assomption a déposé hier, dans le cadre d'une assemblée extraordinaire, son budget 2022 ainsi que son programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024. La Ville de L'Assomption est fière de présenter à ses citoyens un budget élaboré de façon à limiter le fardeau fiscal des Assomptionnistes, malgré le contexte d'augmentation importante de l'indice des prix à la consommation et du nouveau rôle d'évaluation.

Ce budget 2022, d'un montant total de **44 504 200 \$**, est teinté par la hausse des frais de fonctionnement de la Ville et la forte inflation que nous connaissons tous, mais présente aussi des investissements importants dans les infrastructures routières et de loisirs, qui sont au cœur même du bonheur citoyen.

« Le nouveau rôle d'évaluation a fait bondir la valeur des propriétés sur le territoire, comme partout au Québec, ce qui aurait pu avoir un impact significatif sur le compte de taxes des citoyens. Le travail rigoureux de l'administration a permis de limiter l'augmentation du fardeau sur les citoyens, malgré la forte hausse de l'indice des prix à la consommation ainsi que l'augmentation des coûts pour de nombreux services nécessaires au fonctionnement de la Ville. Le taux de taxes a été abaissé, permettant à la Ville de présenter un budget avec une augmentation du compte de taxes qui est sous l'IPC, » a mentionné le maire, monsieur Sébastien Nadeau.

« Plusieurs éléments, sur lesquels nous n'avons que très peu de contrôle, auraient pu avoir un impact significatif sur le compte de taxes des citoyens. Heureusement, d'autres éléments, comme un nombre important de permis émis pour des rénovations ou de nouvelles constructions, entrent en ligne de compte et nous permettent de ne pas augmenter la charge fiscale des Assomptionnistes. » a ajouté le maire.

L'augmentation du budget de 8.6% est un signe que la Ville de L'Assomption met la table pour ses grands projets d'avenir, des projets structurants pour la communauté.

Faits saillants 2022 |

- Indice des prix à la consommation en forte hausse à 4,7% (Banque du Canada, octobre 2021)
- Baisse du taux de taxes pour tenir compte de l'augmentation des valeurs du nouveau rôle foncier
- Ajustement des revenus des mutations immobilières
- Hausse des prix de plusieurs contrats d'approvisionnement et de service
- Augmentation de la masse salariale pour les contrats de travail en vigueur
- Augmentation marquée des nouvelles constructions et permis de rénovation
- Développement de la zone Agtech
- Mise en place d'un lien cyclable entre le secteur Saint-Gérard et le centre-ville de L'Assomption
- Financement sans emprunt de certains investissements. Au cours des 3 dernières années, ce sont 1.5 million qui ont été affectés à différents projets.
- Endettement sous contrôle
- Compte de taxes sous l'inflation pour une 5e année consécutive

- Gestion rigoureuse des fonds publics pour limiter la hausse de taxes sans hypothéquer les années à venir

Quant au programme triennal d'immobilisations (PTI) adopté du même coup, le total des projets représente une somme de **81 942 903 \$** d'ici 2024, dont **21 821 320 \$** en 2022. Les infrastructures de loisirs seront au cœur des investissements, tout en priorisant aussi des projets d'infrastructures routières.

Parmi ces projets figurent notamment :

- Modernisation de plusieurs modules de jeux dans les parcs
- Mise en place d'un module de jeux d'eau ainsi qu'un chalet d'accueil au parc écologique
- Infrastructures routières
 - Poursuite du programme de pavage
 - Drainage des domaines des Fleurs et Papin
 - Réfections de rues
 - Passerelle sur la rivière
 - Programme PAVL
- Eau potable et égouts
 - Mise à niveau de l'usine de filtration
 - Agrandissement de la réserve d'eau
- Électrification des transports
 - Mise en place d'un réseau de bornes de recharge

Toutes les informations relatives au budget de l'exercice 2022 sont disponibles sur le site Internet de la municipalité au ville.lassomption.qc.ca/tresorerie. Le compte de taxes 2022 sera acheminé à tous les contribuables autour du 18 janvier prochain.

-30-

Source :

Emilie Forget, Conseillère en communication, Services administratifs, Ville de L'Assomption, 450 589-5671, poste 2021.

NIL MAGNUM SINE LABORE